



XXI^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES SOCIOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE

La société morale

TUNIS 12-16 JUILLET 2021

Appel à communications du CR23 Sociologie de l'environnement

Correspondante pour le Congrès : Florence RUDOLF - florence.rudolf@insa-strasbourg.fr

Des luttes de reconnaissance des humains et non humains à la question des institutions garantes de l'habitabilité du monde

La question morale est au cœur du congrès à Tunis. En plénière, elle sera abordée sous trois angles :

- inégalités, sentiments moraux et acteur social ;
- controverses, action collective et engagements moraux ;
- institutions et dispositifs.

Le CR23 se propose de décliner ces trois plans selon les enseignements que l'élargissement des traditionnelles questions sociales à l'environnement a permis depuis l'émergence de l'écologie sociale et politique. En effet les trois approches proposées par le congrès ont fait l'objet d'un investissement important de la sociologie de l'environnement depuis les années 1970.

Par delà la question des inégalités environnementales, à laquelle la première entrée fait bien sûr écho, se profile la question de la reconnaissance et de l'accès à des droits, sans lesquels la constitution en acteur social est sinon impossible, fortement entravée. Cette forme de reconnaissance est d'ailleurs indissociable d'une question en arrière-plan, celle que posent les fondements de l'éthique et de l'accès à des ressources, tant symboliques que matérielles.

Quant à la deuxième entrée, elle reprend sous une autre forme la question de la reconnaissance, tant des motifs que des populations (humains et non humains) qui lui sont attachés, mais par la délicate question de la construction de compromis sociaux. La formation de tels accords sociaux met immédiatement en perspective les médiations infra et supra sociales qui permettent de parvenir à des accords ainsi que les limites inhérentes aux compromis et par conséquent aux formes d'exclusions inévitables de toute entente. Cette reconnaissance faisant derechef surgir les risques d'erreurs et d'errements avec leurs conséquences tant pour les humains que les non humains. Cette perspective ouvre la voie aux sémantiques de la soutenabilité des établissements humains, de la pertinence de la distinction ou non entre risques sociaux et environnementaux. Par-delà la soutenabilité (développement durable, transition écologique), dont les implications sont socio-économiques et politiques au sens gestionnaire du terme, c'est aussi une discussion et des controverses paradigmatiques qui se profilent, au détour des risques sociaux et risques environnementaux d'une part, ou des risques socio-environnementaux d'autre part. Entre grand partage ou hybridation, en quoi cette discussion paradigmatique transforme-t-elle la question morale qui nous réunit ici, autour de ce congrès ?

Les consignes pour proposer une communication se trouvent sur le site du Congrès :

<https://congres2021.aislf.org/>

Appel à communications du CR23

Sociologie de l'environnement

Comment construire des ententes avec les non humains ? Comment leur conférer un statut d'alter égo et se doit-on de le faire ? Ce questionnement ouvre sur tout un pan plus récent de la sociologie environnementale, celle de l'anti-spécisme notamment.

La troisième entrée, enfin, structurée autour des institutions et des dispositifs, prend élégamment la relève de l'ensemble des interrogations ci-dessus. La construction morale ne peut se suffire en soit, elle nécessite des relais institutionnels et techniques pour faire exister de nouvelles modalités de l'être ensemble, de nouvelles manières de faire société. Lorsque ces derniers passent par des dispositifs expérimentaux, permettant l'élargissement de la démocratie à des êtres qui ne partagent pas la même constitution mais n'en demeurent pas moins des habitants de cette planète, pour prendre la forme de règles sociales garantissant leur participation, c'est bien d'un type d'art de faire, d'inspiration pragmatique, dont il est question pour faire advenir des pratiques sociales donnant effectivement accès à de nouvelles entités et voix en société.

Les propositions de communications, sans que la liste suivante ne soit exhaustive et pas davantage limitative, pourraient porter sur les questionnements suivants :

- **Axe 1.** Des luttes de reconnaissance à des droits appropriés aux humains et non humains : retours sur des cas d'études et mises en perspectives théoriques.
- **Axe 2.** De la construction de compromis entre humains et non humains : temporalités de la démocratie technique à l'aune de ses succès et de ses échecs et discussions théoriques.
- **Axe 3.** Institutions et habitabilité du monde.